



DÉLIBÉRATION

du Conseil d'Administration de l'Université Bretagne-Sud

Séance du 20 avril 2021

Délibération n°29-2021 : Attribution de compensations indemnitaires 2020/2021 – Additif n°2.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

Vu la délibération du Conseil d'administration n°68-2020 en date du 12 novembre 2020 portant attribution de compensations indemnitaires pour l'année universitaire 2020/2021 ;

Vu la délibération du Conseil d'administration n° 04-2021 en date du 9 février 2021 approuvant l'additif n°1 portant attribution de compensations indemnitaires pour l'année universitaire 2020/2021 ;

Vu l'avis du Comité Technique en date du 12 avril 2021 ;

APRES EN AVOIR DELIBERE,

APPROUVE A L'UNANIMITE des suffrages exprimés l'additif n°2 portant attribution de compensations indemnitaires pour les postes de :

- Directeur·rice du service informatique
- Assistant.e ingénieur e d'exploitation en techniques expérimentales.

Membres en exercice : 30
Membres présents : 21
Membres représentés : 4

Suffrages exprimés : 23
- Pour : 23
- Contre : 0

Abstentions : 2
Ne prend pas part au vote : 0

Visa de la Présidente

Virginie DUPONT

Document en annexe : Tableau des compensations indemnitaires – Répartition 2020-2021